

SECRETARIAT GENERAL DU GOUVERNEMENT
MISSION DES ARCHIVES

ARCHIVES
DES
SERVICES DU PREMIER MINISTRE

**ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, FORMATION ET
RECHERCHE**

**État thématique des versements
conservés aux Archives nationales**

PARIS
2018

SOMMAIRE

CENTRE DES HAUTES ETUDES ADMINISTRATIVES (1945-1964)	3
CENTRE DES HAUTES ETUDES SUR L'AFRIQUE ET L'ASIE MODERNES (CHEAM) (1936-2000)	4
ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT	5
MEMOIRES DES AUDITEURS	6
ICONOGRAPHIE	7
ÉCOLE NATIONALE D'ADMINISTRATION (ENA)	8
DIRECTION	10
SECRETARIAT GENERAL	15
AFFAIRES GENERALES	16
DIRECTION DES ETUDES.....	16
<i>Scolarité</i>	16
<i>Organisation des concours</i>	16
<i>Cours</i>	17
DIRECTION DE LA FORMATION PERMANENTE ET DE LA RECHERCHE	18
DIRECTION DES STAGES	19
<i>Suivi des stages</i>	19
<i>Rapports de stage et de séminaire</i>	19
<i>Dossiers individuels des élèves</i>	21
<i>Elèves étrangers</i>	22
<i>Coopération internationale</i>	23
DIRECTION DES RELATIONS INTERNATIONALES	23
INSTITUT DES HAUTES ETUDES D'OUTRE-MER (IHEOM) ET INSTITUT INTERNATIONAL D'ADMINISTRATION PUBLIQUE (IIAP)	24
INSTITUT DES HAUTES ETUDES D'OUTRE-MER (IHEOM) (1959-1966)	24
INSTITUT INTERNATIONAL D'ADMINISTRATION PUBLIQUE (IIAP) (1966-2002).....	25
DELEGATION GENERALE A LA PROMOTION SOCIALE ET DELEGATION A LA FORMATION PROFESSIONNELLE (1961-1987)	30
PROMOTION SOCIALE ET FORMATION PROFESSIONNELLE	32
SECRETARIAT GENERAL DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE	33
DELEGATION A LA FORMATION PROFESSIONNELLE.....	33
<i>Cellule statistiques</i>	34
<i>Bureau des études</i>	34
DELEGATION GENERALE A LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE (1961-1981)	35
<i>Délégués généraux, directeurs et tous services</i>	37
<i>Division des études et des plans</i>	39
<i>Division du fonds de la recherche</i>	40
<i>Division de l'aide au développement</i>	40

CENTRE DES HAUTES ETUDES ADMINISTRATIVES (1945-1964)

Le Centre des hautes études administratives a été créé et organisé respectivement par l'ordonnance et le décret du 9 octobre 1945. Il a cessé toute activité depuis la session de 1964.

La mission du Centre était de parfaire la culture des fonctionnaires ayant déjà une expérience de la vie administrative, en leur fournissant des connaissances sur des problèmes nouveaux et en leur permettant de fréquenter des fonctionnaires d'autres corps ou d'autres services.

Le Centre assurait également une formation aux personnes ayant fait leurs preuves dans le secteur privé et désireuses de se consacrer au service de l'Etat. Les admissions étaient prononcées par une commission et la liste des candidats admis faisait l'objet d'un arrêté signé par le Premier ministre.

19780392

art 1-2 : création, organisation et fonctionnement. 1945-1964

art 2 : conseil de perfectionnement, composition et réunions. 1946-1964

art 3-4 : sessions : sujets, arrêtés, séances inaugurales, travaux. 1947-1963

art 5-41 : auditeurs : statistiques, procédure d'admission, listes, association des anciens auditeurs (1948-1971), dossiers individuels et candidatures rejetées (1947-1963).

art 42-93 : dossiers par session : organisation, programmes, sujets, rapports sur les résultats, conférences et travaux. 1947-1963

métrage : 14

Voir également les versements 19900256 et 20030361 dans la rubrique « École nationale d'administration ».

CENTRE DES HAUTES ETUDES SUR L'AFRIQUE ET L'ASIE MODERNES (CHEAM) (1936-2000)

Le CHEAM a été créé en 1936 sous le nom de Centre des hautes études d'administration musulmane.

Ce Centre a été créé par décret du 30 novembre 1936 par Léon Blum, alors Président du Conseil. Ce texte instituait un brevet de hautes études musulmanes, dont la préparation était destinée « à compléter la formation technique des agents français en fonction dans les possessions françaises d'Afrique du Nord et dans les territoires du Levant sous mandat français ». Le nom de l'organisme lui-même n'apparaît que dans l'arrêté du 15 septembre 1938 annonçant l'ouverture du concours.

La création du Centre est due à l'initiative d'un officier de marine, Robert Montagne, qui avait participé à la guerre du Rif au Maroc. La direction du Centre lui fut d'ailleurs confiée, jusqu'à sa mort en 1954. Le recteur de l'université de Paris se vit confier la présidence du Centre.

Dans les premières années, le Centre des hautes études d'administration musulmane avait pour mission d'accueillir en stage et de former des administrateurs civils et militaires, des professeurs et des magistrats en poste dans les pays d'Afrique du Nord et du Levant (avec notamment l'obligation d'accomplir un stage d'une année dans un pays de population musulmane et de rédiger un rapport). Le Centre fut d'ailleurs transféré à Alger en 1941, puis interrompit ses activités entre 1942 et 1945, à la suite du débarquement des Alliés en Afrique du Nord en novembre 1942.

Après la Seconde guerre mondiale et le décret du 16 avril 1946, qui refonde le fonctionnement du Centre, de nouvelles sections sont ajoutées : sections « Islam méditerranéen » et « Islam et Afrique noire » dès 1945, puis la section d'études de l'Asie, à partir de 1947. L'aire géographique du Centre s'étend progressivement, tandis que le recrutement se diversifie. Les travaux de recherche prennent une importance croissante.

Le décret du 27 mai 1958 officialise cette évolution en donnant au Centre la dénomination de Centre de hautes études administratives sur l'Afrique et l'Asie modernes (CHEAM), et en créant le brevet de Hautes études administratives sur l'Afrique et l'Asie modernes.

Quelques années plus tard, la décolonisation et l'indépendance des pays auparavant sous tutelle française contraignent le CHEAM à des évolutions, même si les besoins de formation restent significatifs, en particulier dans le cadre de la coopération technique apportée par la France aux nouveaux Etats. Le Centre a désormais pour mission de contribuer à la formation et à la recherche sur tous les problèmes des civilisations musulmanes, africaines et asiatiques modernes.

Toutefois, les années 1960 sont marquées par un certain déclin du CHEAM, concomitant à la disparition de l'empire colonial. Il est question à plusieurs reprises de supprimer le Centre.

Par décret du 10 juillet 1973, le Centre de hautes études administratives sur l'Afrique et l'Asie modernes devient le Centre de hautes études sur l'Afrique et l'Asie modernes (CHEAM). Sa mission est considérablement élargie : il n'a plus pour mission de « compléter la formation technique des agents du Gouvernement » (comme en 1946), mais de « contribuer au développement des études et des recherches sur les problèmes sociaux, politiques, administratifs et économiques des pays de l'Afrique et de l'Asie modernes et d'améliorer la connaissance de leurs civilisations ».

Ce même décret officialise le rattachement du Centre à la Fondation nationale des sciences politiques et la signature d'une convention avec l'Etat. Les crédits de fonctionnement sont inscrits au budget des services du Premier ministre qui, de surcroît, nomme le directeur.

Le CHEAM connaît une période difficile dans les années 1970, avec une baisse du nombre d'auditeurs, puis un renouveau à partir de 1983, en raison du souhait de Pierre Mauroy, Premier ministre, de lui donner une impulsion nouvelle.

L'organisation et la formation dispensée par le CHEAM ont de nouveau été modifiées par le décret du 17 janvier 1996, qui crée un conseil d'administration (en remplacement du comité de direction) et un conseil scientifique.

Le CHEAM a été supprimé en 2000 par le Premier ministre (décret du 28 juin 2000).

Directeurs du CHEAM :

Robert MONTAGNE (1936-1954)

Pierre RONDOT (1954-1967)

Jean-Claude FROELICH (1967-1971)

Georges MALECOT (1971-1983)

Philippe DECRAENE (1983-1995)

Jean-Pierre DOUMENGE (1996-2000)

Ginette FABRE (par intérim) (2000)

Les Archives nationales d'outre-mer (ANOM), situées à Aix-en-Provence, conservent également des archives du CHEAM. Le chercheur se reportera donc aux répertoires établis par les ANOM (sous-séries 20X et 10 APOM).

ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT

19960480

art 1-16 : Robert Montagne, premier directeur du CHEAM : travaux scientifiques et activités auprès des services chargés des affaires musulmanes. 1923-1957

art 16-44 : correspondance générale du CHEAM et fonctionnement. 1937-1989

art 45-69 : sessions annuelles du centre, travaux des stagiaires, études et publications faites dans le cadre du CHEAM et documentation afférente. 1936-1983

art 69-79 : études transmises au CHEAM par l'administration militaire. 1944-1979

métrage : 26

19970346

art 1 : administration du CHEAM. 1967-1988

art 1 (fin)-3 : sessions annuelles du CHEAM. 1945-1967

art 4-6 : conférences réservées aux stagiaires. 1941-1978

art 7 : colloques et cours de langues. 1950-1986

art 7 (fin) -8 : travaux des élèves. 1952-1990

art 9-13 : travaux et études réalisés au CHEAM. 1949-1986

art 14 : autres activités du CHEAM. 1959-1986

métrage : 5

20000287

art 1-11 : organisation et fonctionnement du CHEAM : correspondance générale ; comités de direction, conseils d'administration et conseils scientifiques ; budgets et rapports financiers. 1936-2000

art 12-91 : formation : sessions annuelles (dossiers des auditeurs et conférenciers, stages de perfectionnement, voyages d'études, brevets) et stages de sensibilisation. 1938-2000

art 92-100 : activités scientifiques : colloques et conférences ; travaux et activités des directeurs du CHEAM, d'auditeurs et anciens auditeurs. 1935-1997

métrage : 33

20000286

Enregistrement des cours et stages donnés au CHEAM.

art 1-155 : cours généraux du mercredi matin. 1997-2000

art 156-178 : cours de Sophie Boisseau du Rocher (directeur des études et de la recherche). 1998-1999

art 179-254 : cours de François Lochon (directeur des études et de la recherche). 1998-1999

art 255-365 : cours de Jean-François Lionnet (directeur des études et de la recherche). 1997-2000

art 366-533 : stages. 1998-1999

533 cassettes audio

20060618

art 1 : analyse mensuelle de la presse internationale sur l'Afrique du Nord. 1952-1955

métrage : 1

MEMOIRES DES AUDITEURS

20000002

art 1-234 : registres des mémoires des auditeurs du CHEAM.

Série des mémoires dits "librement communicables" ou "mémoires verts". 1929-1968

métrage : 16

20000046

art 1-117 : registres des mémoires des auditeurs du CHEAM. Série des mémoires dits "confidentiels" ou "mémoires rouges". 1936-1966

métrage : 8

20000282

Mémoires des auditeurs du CHEAM.

art 1-27 : mémoires "verts". 1967-2000

métrage : 9

20000283

Mémoires des auditeurs du CHEAM.

art 1-3 : mémoires "rouges". 1977-2000

métrage : 1

ICONOGRAPHIE

20000284

Cartes et affiche.

art 1-6 : cartes des populations et religions en Afrique. Vers 1959

art 7 : cartes des délimitations frontalières du territoire du Sahara. Sans date

art 8 : affiche illustrant les zones géographiques étudiées par le CHEAM. Sans date

8 cartes ou affiches

20000285

Photographies

art 1 : personnels et locaux du CHEAM. À partir de 1946

art 2-9 : portraits, promotions, réceptions, exposition, remises de diplômes et médailles (1984-1999) ; voyages d'études (1993-1994, 1996-1997, 2000).

art 10 : Maghreb. s.d.

10 albums

ÉCOLE NATIONALE D'ADMINISTRATION (ENA)

Missions

L'École nationale d'administration a été créée par l'ordonnance du 9 octobre 1945 du Gouvernement provisoire de la République française. C'est un établissement public à caractère administratif placé sous la tutelle de la Direction générale de l'administration et de la fonction publique. Sa création répondait à un besoin précis : démocratiser les procédures de recrutement des hauts fonctionnaires d'État.

Ses principales missions restent à ce jour :

- La formation initiale des hauts fonctionnaires français ou étrangers ;
- La formation continue et le perfectionnement de fonctionnaires français ou étrangers dans le cadre de sessions de courte ou de longue durée ;
- Les relations européennes et internationales bilatérales ou multilatérales en matière de gouvernance publique et d'administration ;
- La formation aux questions européennes et la préparation aux concours communautaires ;
- La recherche en sciences administratives appuyée sur des publications spécialisées.

Le recrutement des hauts fonctionnaires

1. Le cycle préparatoire aux concours d'entrée

Un arrêté du 7 novembre 1950 permet aux fonctionnaires de bénéficier de facilités de préparation aux concours sur 4 mois.

- En 1959, les facilités deviennent des cycles préparatoires au concours interne, qui répartissent les candidats en 2 séries : l'une pour les agents de catégorie A ou assimilée (1^e catégorie) et l'autre pour les catégories B, C, D ou assimilées (2^e catégorie).
- En 1965, la durée de ces cycles s'est étendue sur une année complète.
- En 1990, un nouveau cycle de préparation est créé (décret du 13 juillet 1990), pour accompagner l'apparition du « troisième concours ».

Les cycles préparatoires sont assurés dans des établissements d'enseignements supérieurs ou des centres extérieurs liés par convention à l'École. Cependant, l'ENA accueille depuis 2009 dans ses locaux parisiens une classe préparatoire au concours externe, à l'attention de jeunes issus de milieux sociaux modestes.

2. Les concours d'entrée

Plusieurs réformes ont porté sur ces concours, qui s'effectuaient en 1945 par deux voies distinctes (fonctionnaires et étudiants diplômés de l'enseignement supérieur).

- En 1972, suite aux travaux menés par la commission d'étude sur les problèmes de l'ENA présidée par François Bloch-Lainé (1968-1969), les concours interne et externe sont dédoublés tous deux en un concours à dominante économique et un concours à dominante juridique (décret du 21 septembre 1971).
- A partir de 1982, on revient au fonctionnement de 2 concours (interne et externe), auxquels se rajoute un an plus tard le « troisième concours » (loi du 19 janvier 1983), ouvert aux salariés du secteur privé et aux élus locaux jusqu'en 1986 (loi du 23 décembre 1986).
- Le « troisième concours » est restauré en 1990 (loi du 2 janvier 1990) et permet encore aujourd'hui de diversifier le recrutement des futurs hauts fonctionnaires.

A noter enfin que depuis 2004 (arrêté du 6 avril 2004) les concours d'entrée sont ouverts aux ressortissants de l'Union européenne et qu'en 2009, la limite d'âge a disparu (loi du 3 août 2009).

Les candidats restent toutefois limités dans leur droit de passage aux concours : 3 fois dans l'une des catégories, puis 2 fois dans l'autre s'ils remplissent les conditions requises.

Formations proposées par l'ENA

- La formation initiale (24 mois), qui regroupe sur une période les élèves des promotions et les élèves du cycle international long (17 mois). Ce cursus est composé d'un tronc commun, divisé en 3 modules (Europe, Territoires, Gestion et management public) alternant enseignements et stages.
- La formation continue ou cycles longs : séminaire de gestion publique, cycles de formation (cycle supérieur de perfectionnement des administrateurs, dont une partie s'effectue en liaison avec les élèves du cycle international court, cycle d'intégration des officiers, cycle de perfectionnement des collaborateurs parlementaires), Masters (Master européen de gouvernance et d'administration, Master professionnel en gestion publique en partenariat avec l'Université Dauphine, Master spécialisé en gestion des risques sur les territoires).
- Les formations thématiques ou cycles courts, qui comprennent les cycles d'approfondissement et d'actualisation des connaissances (CAAC) et des formations sur mesure commandées par des administrations ou des établissements publics et privés.
- Les cycles internationaux : cycle international d'administration publique (CIAP), cycle des hautes études européennes, cycles internationaux spécialisés d'administration publique (CISAP), Master en administration publique (MAP).

Organisation de l'École

La direction de l'ENA s'entourait à ses débuts d'un secrétariat général, d'une direction des études et d'une direction des stages. L'École s'est dotée de nouvelles directions au fur et à mesure :

- La direction de la formation permanente et de la recherche est créée en 1982, afin de coordonner des cycles plus courts que ceux dispensés par la formation initiale, à l'attention de stagiaires français et étrangers.
- Les relations internationales de l'École dépendaient initialement d'un service délégué aux questions internationales rattaché à la direction des stages. C'est en 2002, date à laquelle l'ENA fusionne avec l'Institut international d'administration publique (IIAP), que la direction des relations internationales apparaît.
- En 2005, le Centre des études européennes de Strasbourg (CEES), groupement d'intérêt public créé en 1995, est « adossé » à l'ENA pour mieux appuyer l'implantation de l'École dans la capitale alsacienne.

Une restructuration de l'École a eu lieu début 2010 (décret du 23 février 2010) : la direction de la formation permanente et de la recherche et la direction des études sont regroupées en une direction de la formation, tandis que le CEES est définitivement intégré à l'ENA sous la forme d'une direction des affaires européennes.

Directeurs de l'École nationale d'administration

Henri BOURDEAU de FONTENAY: 1945-1963.

François GAZIER: 1963-1969.

Pierre RACINE: 1969-1975.

Pierre-Louis BLANC: 1975-1982.

Simon NORA: 1982-1986.

Roger FAUROUX: 1986-1988.

René LENOIR: 1988-1992.

Jean-Marie COUSSIROU: 1992-1995.

Raymond-François LE BRIS: 1995-2000.
Marie-Françoise BECHTEL : 2000-2002.
Antoine DURRLEMAN : 2002-2007.
Bernard BOUCAULT : 2007-2012.
Nathalie LOISEAU : 2012-2017
Patrick GERARD : 2017-

Versements aux Archives nationales

DIRECTION

19770009

art 1 : conseil d'administration : dossiers des séances. avril 1946-mai 1949

19790447

art 1-15 : création et réforme de l'école. 1945-1971
art 16 : conseil d'administration : généralités, textes de base, correspondance, table des procès-verbaux. 1945-1954
(art 17-42 : cotes vacantes)
art 43-60 : administration de l'école ; chrono. 1945-1973
art 61-67 : gestion financière. 1951 et 1961-1977
art 68-77 : locaux. 1946-1975
art 78-92 : gestion du personnel administratif et enseignant; indemnités et rémunérations. 1947-1977
art 93-117 : gestion des élèves. 1946-1976
art 118-131 : vie de l'école (cérémonies). 1946-1975
art 132-176 : documentation des directeurs sur la formation des fonctionnaires à l'étranger, les autres grandes écoles françaises, les écoles préparatoires au concours de l'ENA, les débouchés et les carrières offertes. 1946-1977
art 177-196 : relations internationales. 1945-1977

Direction des études.

art 197-199 : comités des études : procès-verbaux. 1946-1971
art 200-213 : organisation générale des études. 1946-1975
art 214-259 : organisation des stages. 1946-1973
art 260-417 : dossiers des promotions France combattante (1946-1947) à Guernica (1974-1976).
art 418-504 : rapports de stage promotions Lazare Carnot (1959-1961) à Mendès-France (1976-1978).
art 505-523 : rapports de séminaire promotions France-Afrique (1955-1957) à Michel de l'Hospital (1977-1979).
art 524-543 : notes rédigées par les élèves sur l'organisation de l'administration promotions France-Afrique (1955-1957) à Blaise Pascal (1962-1964).

métrage : 71

19810078

Direction des études.

art 1-3 : rapports de séminaires promotion Voltaire. 1978-1980
art 4-20 : chronos de la direction des études. 1971-1979

art 21-24 : divers sur le fonctionnement de la direction des études dont notices individuelles sur le personnel enseignant et les élèves. 1974-1978

Direction de l'école.

art 25 : conseil d'administration. mai 1974-novembre 1975

art 26-27 : notes de service et correspondance du secrétariat général. 1965-1977

art 28 : apurement des comptes des exercices 1946-1948 et 1953-1956.

art 29-33 : relations de l'école avec d'autres établissements ou organismes. 1971-1977

métrage : 6

19840286

art 1 : organisation des études (matières enseignées, examens, stages) (1970-1982); budget de l'école (1978, 1980).

art 1-2 : relations avec des écoles de formation étrangères ou françaises. 1975-1980

métrage : 2

19870522

Organisation de l'Ecole nationale d'administration.

art 1 : réforme : préparation du décret du 21 septembre 1971 (suites du rapport Bloch-Lainé) (1968-1971) ; organisation (1971-1975) ; budget (exercices 1972 à 1980).

art 2 : personnel. 1946-1977.

art 2 : fonctionnement et informatique. 1978-1980.

Scolarité.

art 2 : concours d'entrée : harmonisation avec les emplois des débouchés (1946-1951) ; accueil des diplômés de l'enseignement technique et technologique (1976-1979) ; statistiques des promotions (1976-1977) ; enseignement : méthodes et matières enseignées (1969-1981) ; modalités des examens (1973-1976).

art 2-3 : scolarité des promotions Michel de l'Hospital, Voltaire, Droits de l'homme, Henri-François d'Aguesseau, Solidarité, Louise Michel, Léonard de Vinci, Denis Diderot. 1977-1986

art 4 : classement, recours et pourvois des élèves (1948-1962) ; chronique pour la revue administrative (1959-1977).

art 5 : association des anciens élèves : colloques, bulletins. 1964-1986

Relations extérieures.

art 6 : relations avec les autres grandes écoles, divers services du Premier ministre et instituts de formation. 1963-1981

art 6-7 : relations avec l'étranger : missions, participation à des colloques internationaux. 1975-1986

métrage : 2

19880569

art 1-11 : chrono général. 1973-1978

art 11 : notes internes (1976-1978) ; décisions relatives au personnel (1976-1978).

Direction des stages.

art 12-13 : chrono. 1978-1980

art 14-28 : rapports de stage promotions Michel de l'Hospital (1977-1979) et Voltaire (1978-1980).

Direction des études.

art 28-29 : cours des promotions Denis Diderot (1984-1986) et Fernand Braudel (1985-1987).

art 30-36 : options des promotions Léonard de Vinci (1983-1985), Denis Diderot (1984-1986) et Fernand Braudel (1985-1987).

art 36 : rapports de séminaire promotion Michel de Montaigne. 1986-1988

métrage : 12

19900239

art 1-23 : chronos général. 1979-1988

art 23-24 : notes internes. 1979-1987

art 23 : décisions relatives au personnel. 1979-1982

métrage : 8

19900256

art 1-19 : conseils d'administration: procès-verbaux et dossiers de séance. 1945-1984

art 19 : comité des études de l'ENA. 1946-1949

art 19 : conseil de perfectionnement du centre des hautes études administratives. 1946-1947

art 20-24 : travaux et aménagements. 1949-1953, 1961

art 24-33 : centres de préparation au concours d'entrée à l'ENA. 1971-1985

art 34-35 : comptabilité : fiches individuelles récapitulatives de traitements. 1953-1956

métrage : 12

19920145

Dossiers des directeurs de l'ENA, en particulier Roger Fauroux et Simon Nora.

art 1-14 : administration de l'ENA.

-art 1 : conseils d'administration. 1981-1985

-art 2 : courrier de Simon Nora (chrono 1985), dossiers de la direction des études. 1981-1986

-art 3 : dossiers de la direction des stages, dossiers de la direction de la recherche et de la formation. 1981-1986

-art 4 : réforme de l'ENA (1973-1983), informatisation de l'ENA (1982-1986). 1973-1986

-art 5 : relations avec les secrétaires d'État chargés de la fonction publique (1981-1987), les Instituts d'études politiques (IEP) de province (1975-1987), cycle préparatoire. 1982-1985

-art 6 : Institut international d'administration publique (IIAP). 1983-1988

-art 7 : relations avec le centre de formation supérieure au management. 1980-1983

-art 8 : relations avec d'autres écoles de l'enseignement supérieur (1975-1987), relations avec des associations (1984-1987), relations avec différents instituts (1982-1987). 1975-1987

- art 9-10 : participation à des congrès. 1968-1986
- art 11-14 : relations avec des pays étrangers (par pays). 1945-1985
- art 14-17 : activités personnelles des directeurs.
- art 14-15 : dossiers des directeurs de l'ENA, par thème. 1982-1988
- art 16-17 : rapport sur l'informatisation de la société française (rapport Nora-Minc), notes et documentation préparatoire. 1975-1977
- art 17-21 : promotions de l'ENA:
 - art 17 : préparation des affectations d'élèves : sorties des promotions Louise Michel (1982-1984) et Léonard de Vinci (1983-1985).
 - art 18-21 : promotions Denis Diderot (1984-1986), Fernand Braudel (1985-1987), Michel de Montaigne (1986-1988), Condorcet (1991) : rapports de séminaire. Promotion Victor Hugo (1990) : rapports de questions sociales. 1984-1991

métrage : 7

19960322

- art 1 : secrétariat général de l'ENA : administration générale, 1976-1985 ; gestion du personnel, 1978-1986 ; informatique, 1978-1986
- art 2 : informatique (suite). locaux, 1978-1984 ; gestion des élèves, 1972-1985
- art 3 : gestion des élèves (suite) ; formation permanente, 1975-1985 ; vie de l'école, 1985
- art 4 : papiers de Roger Fauroux, directeur de l'ENA (1986-1988). activités antérieures, 1962-1982 ; dossier d'initiation, 1986 ; recrutement des stagiaires du cycle préparatoire, 1984-1986 ; projet de création d'une section internationale à l'ENA, 1987-1988 ; forum du patrimoine, 1987 ; articles de presse, 1987 ; courrier, 1987-1988

métrage : 1

19960146

Dossiers de Dominique Terroir, direction de la communication.

- art 1 : notes de la direction et du secrétariat général de l'ENA (1981-1988). Travaux de René Lenoir, directeur de l'ENA (1988-1991). Réforme de la scolarité (1983). Organisation du troisième concours (1983). Réforme de la scolarité (1986). Relations avec l'étranger (1984-1988).

19980114

Commission d'étude des problèmes de l'ENA présidée par François Bloch-Lainé. 1968-1969.

métrage : 1

Voir également le versement 20000521.

20040103

Dossiers de Raymond-François Le Bris, directeur de l'École nationale d'administration de 1995 à 2000.

art 1 : entretiens. 1995-2000

art 2 : dossiers de travail (classement thématique), voyages à l'étranger. 1994-2000

métrage : 1

20070068

Dossiers de Martine Lucet, chef du service des relations publiques et de la presse de l'Ecole nationale d'administration (ENA).

art 1-2 : communication interne. 1992-2000

art 3 : relations avec les élèves. 1993-2000

art 3 (suite)-4 : coopération internationale. 1994-2000

art 4 (suite)-5 : relations publiques et organisation de manifestations. 1994-1999

art 6 : communication externe : presse, films documentaires, internet. 1994-2000

métrage : 2

20070204

Dossiers de Roger Fauroux, directeur de l'Ecole nationale d'administration (ENA) de 1986 à 1988.

art. 1 : participation à la commission de réflexion sur l'aménagement du territoire présidée par Olivier Guichard. 1984-1987

métrage : 1

20090227

Dossiers des directeurs. 1981-2003

art 1-25 : organisation et fonctionnement de l'Ecole nationale d'administration (ENA). 1981-2003

art 1-22 : administration¹. 1986-2003

art 22 (suite) : budget. 1981-2002

art 23-24 : immobilier. 1991-2001

art 23 (suite)-25 : personnel. 1991-2002

art 25 (suite) : gestion de l'information. 1985-2001

art 25 (suite)-45 : activités de l'ENA. 1955-2002

art 25 (suite)-26 : activités du directeur. 1963-2002

art 26 (suite)-28 : coopération avec des organismes. 1971-2002

art 28 (suite)-36 : scolarité. 1974-2002

art 36 (suite)-42 : relations internationales. 1982-2002

art 43-45 : valorisation et communication. 1955-2002

métrage : 15

20090228

Dossiers des directeurs : affiches. 1945-2002

art 1-4 : vie scolaire. 1955-1995

art 5 : formation. 1999

art 6-8 : centres de préparation aux concours d'entrée. 2000-2002

art 9-11 : aides à la préparation aux concours d'entrée. 2000-2002

art 12-18 : concours d'entrée. 1945-2002

métrage : 1

¹ Dont chrono courrier des directeurs.

20090229

Dossiers des directeurs : photographies. 1994-1996

art 1 : cycle de formation des administrateurs civils nommés au tour extérieur. 1994

art 2 : cycle de formation aux affaires européennes. 1996

art 3 : groupe jet services. Vers 1996

métrage : 1

On signalera également la présence d'archives d'Henri Bourdeau de Fontenay (directeur de 1946 à 1963) dans le fonds 516 AP aux Archives nationales (516 AP 2-6).

SECRETARIAT GENERAL

19960234

Secrétariat général. 1962-1988

Dossiers d'Eric Regazzo, secrétaire général adjoint.

art 1 : administration. Conseil d'administration (1986-1988).

art 2 : administration (suite). Budget 1981-1984 et 1987-1990 : préparation. Comptes financiers. 1977-1986

art 3 : administration (suite). Courrier d'Henri Bourdeau de Fontenay et François Gazier, directeurs de l'ENA (1946-1971). Commission Bloch-Lainé (1968-1969).

art 4 : administration (suite). Historique du transfert de l'ENA (1962-1963). Construction du 13 rue de l'université (1972-1982). Maison de l'ENA (1968-1986).

art 5 : relations extérieures (1976-1988). Actions de formation professionnelle (1987-1988). Coopération internationale (1980-1986). Questionnaires parlementaires (1976-1985).

métrage : 2

20080227

Conseils d'administration, dossiers de séance du secrétariat général adjoint.

art 1 : mars-décembre 1985 et mai-novembre 1991.

art 2 : janvier 1992-mai 1993

art 3 : juin 1993-décembre 2004

métrage : 1

20170398

Archives du Secrétariat général et de Robert Chelle, ancien secrétaire général. 1945-2010

Art. 1-110 : Dossiers du Secrétariat général. 1945-2010

-Art. 1-79 : Fonctionnement et activités. 1945-2010

-Art. 80-94 : Organisation de la scolarité. 1964-2010

-Art. 95-110 : Communication et relations institutionnelles. 1964-2010

Art. 111 : Archives privées de Robert Chelle. 1950-2000

Métrage : 37

AFFAIRES GENERALES

19970340

Service du budget et de la comptabilité. 1951-1993
art 1-8 : budget 1973-1991 et comptabilité (grand livre journal). 1960-1991
art 9-11 : transfert de l'ENA et autres projets immobiliers. 1967-1993
art 12-14 : maison de l'ENA : budget, comptabilité et questions immobilières.
1951-1988

métrage : 5

20070067

art 1-2 : séminaire du personnel de l'Ecole nationale d'administration (ENA) :
enregistrement sonore. 1996
art 3 : rencontre avec les chefs d'entreprise sur les stages de l'ENA en petites et
moyennes entreprises (PME) : enregistrement sonore. 1998

3 cassettes audio.

DIRECTION DES ETUDES

Voir les versements 19790447, 19810578 et 19880569.

Scolarité

20110051

Dossiers de travail de la Direction des études (directeurs, service des études,
service des concours et examens, service international). 1945-2002

Art. 1-69 : Déroulement de la scolarité. 1945-2002.

- Art. 1-16 : Recrutement des élèves. 1945-2000.
- Art. 16-64 : Aménagement de la scolarité. 1949-2002.
- Art. 64-67 : Statistiques. 1946-2002.
- Art. 67-69 : Contentieux. 1954-2001.

Art. 69-74 : Coopération administrative. 1974-2002.

- Art. 69-70 : Relations avec des organismes publics. 1976-2002.
- Art. 70-74 : Relations internationales. 1974-2001.

Métrage : 25

Organisation des concours

19970339

Service des concours et examens.

art 1-85 : épreuves de classement : organisation et résultats, promotion France
combattante (1946-1947) à Jean Monnet (1988-1990).

métrage : 28

19980108

Service des concours et des examens.

art 1-8 : registres d'inscription et d'admissibilité. 1945-1986

métrage : 3

19980111

Service des concours et examens.

art 1-48 : organisation des concours d'entrée. 1945-1971

métrage : 16

20010237

art 1-38 : organisation des concours d'entrée. 1972-1990

métrage : 13

20060027

art 1-116 : registres des certificats de classement et d'épreuves d'admission des promotions "France combattante" à "Averroès". 1945-2000

métrage : 4

20070207

art. 1-7 : registres des certificats d'épreuves d'admission des promotions 1996-1998, 2000-2003.

art. 8-9 : registres des certificats de classement des élèves de l'Ecole nationale supérieure des postes et télécommunications (ENSPTT) ayant suivi l'enseignement donné à différentes promotions. 1963-1967, 1971-1980

métrage : 3

Cours

Voir le versement 19810076.

19890179

art 1-7 : cours promotion Michel de l'Hospital. 1976-1978

métrage : 2

19960323

art 1 : cours d'informatique de gestion, promotion des Droits de l'homme. 1979-1981

art 1 (suite)-3 : cours promotion Louise Michel. 1982-1984

art 3 (suite)-6 : cours promotion Léonard de Vinci. 1983-1985

art 7 : cours promotion Fernand Braudel. 1985-1987

métrage : 2

20030361

Service de documentation.

art 1-28 : cours des promotions quarante-huit à soixante-huit. 1946-1969

Centre des hautes études administratives.
art 29-30 : cours des 12^e, 14^e à 23^e sessions. 1953-1963

métrage : 10

20050509

art 1-14 : cours dispensés aux élèves des promotions France combattante (1946-1947) à Paul Cambon (1951-1953) et France Afrique (1955-1957) à Stendhal (1963-1965). 1946-1965

métrage : 5

20050146

art 1-57 : cours et études de cas des promotions Charles de Gaulle (1970-1972) et de Solidarité (1981-1983) à Nelson Mandela (1999-2001).

métrage : 19

DIRECTION DE LA FORMATION PERMANENTE ET DE LA RECHERCHE

20030360

art 1-5 : dossiers de suivi des stages effectués par les administrateurs civils nommés au tour extérieur. 1982-1995

métrage : 2

20050210

art 1 : fonctionnement de la direction de la formation permanente et de la recherche. 1982-1998

art 1 (suite)-3 : formation permanente : programmes des sessions annuelles (classement par formation). 1982-1998

art 3 (suite)-8 : cycle de perfectionnement des administrateurs nommés au tour extérieur : organisation, programmes et dossiers des stagiaires (classement par promotion). 1982-2000

art 9-15 : cycle international court : organisation et dossiers des stagiaires (classement par promotion). 1982-2000

métrage : 5

20080225

art 1 : formations organisées par l'Institut international d'administration publique (IIAP). 1997-2001

art 2-9 : formations organisées par l'Ecole nationale d'administration (cycles courts). 1998-2004

métrage : 3

DIRECTION DES STAGES

Voir également les versements 19790447, 19810078 et 19880569 qui contiennent également des rapports de stage.

Suivi des stages

19910099

art 1-19 : chronos 1981-1988 ; examens de classement 1947-1965 ; suivi des stages 1949-1981 : stages administratifs, stages en entreprise (classement par promotion, rapports classés par ordre alphabétique des élèves) 1949-1981 ; rapports de séminaires 1988-1990. 1947-1990

métrage : 6

19910381

Dossiers individuels d'élèves, direction des stages. 1981-1984

art 1-2 : promotion Solidarité. 1981-1983

art 3-14 : promotion Louise Michel. 1982-1984

métrage : 5

19980112

art 1-36 : feuilles de notation des élèves en stage, promotions France combattante (1946-1947) à Jean Monnet (1988-1990).

métrage : 12

19980113

art 1-7 : fiches de renseignements sur les élèves, promotions France combattante (1946-1947) à Léon Gambetta (1991-1993).

métrage : 2

20050212

art 1-14 : déroulement, évaluation et notation des stages des promotions France combattante (1946-1947) à Charles de Gaulle (1970-1972), Pierre Mendès-France (1976-1978), Denis Diderot (1984-1986), Michel de Montaigne (1986-1988), Liberté-égalité-fraternité (1987-1989), Antoine de Saint-Exupéry (1992-1994) à René Cassin (2001-2003). 1946-2003

art 15 : rapports de stage des administrateurs civils nommés au tour extérieur en 1972 et 1997. 1972-1997

métrage : 5

Rapports de stage et de séminaire

19810076

art 1-34 : cours promotions Quarante-huit (1948-1950) à Turgot (1966-1968)

art 35-39 : rapports de stages promotions Union française (1946-1948) et Charles de Gaulle (1970-1972).

art 40-41 : publications sur l'école et le concours d'entrée. 1945-1979

métrage : 6

19820485

art 1 : brochures sur les épreuves, les sujets et les statistiques des concours 1964, 1968, 1972-1979, 1981.

art 2-10 : rapports de stage promotion Droits de l'homme (1979-1981).

métrage : 1

19830645

art 1-18 : rapports de stages promotions Henri-François d'Aguesseau (1980-1982) et Solidarité (1981-1983).

art 19-21 : rapports de séminaires promotions Droits de l'homme (1979-1981) à Solidarité (1981-1983).

métrage : 3

19840596

art 1 : rapports de séminaires promotion Louise Michel (1982-1984).

19860071

art 1 : rapports de séminaires promotion Léonard de Vinci (1983-1985).

19860166

art 1-18 : rapports de stages promotions Guernica (1974-1976) à Pierre Mendès-France (1976-1978).

art 19-20 : conseil d'administration et conseil d'orientation.

art 20 : chrono de la direction des stages.

métrage : 7

19870508

art 1 : rapports de séminaire promotions Denis Diderot (1984-1986) et Fernand Braudel (1985-1987).

19960179

art 1 : promotion Victor Schœlcher; rapports de séminaire du séminaire "administration et politiques de l'environnement". juillet 1995

20000521

art 1-7 : rapports de séminaires (1992-2000) promotions Léon Gambetta (1991-1993) à Averroès (1998-2000) - manque la promotion Cyrano de Bergerac (1997-1999).

art 7 (suite) : publications de l'ENA (brochures de présentation, articles sur l'ENA, rapports d'activité et publications de rapports). 1985-2000.

art 8 : dossiers de la direction et du secrétariat général (1956-1975). Réforme des études, du concours d'entrée, du règlement intérieur et du fonctionnement administratif de l'ENA (1956-1971) ; fondation ELF-Air France : procès-verbaux des conseils d'administration : financement et rapports des missions d'élèves de l'ENA (1974-1975).

métrage : 3

20030362

Service de documentation.

art 1-46 : mémoires de stage des promotions France combattante (1946-1947) à Charles de Gaulle (1970-1972). 1947-1970

métrage : 15

20030441

art 1-4 : rapports de séminaire des promotions Valmy (1996-1998), Cyrano de Bergerac (1997-1999), Nelson Mandela (1999-2001), René Cassin (2001-2003). 1997-2002

art 5-6 : mémoires de master en administration publique des élèves en cycle international long, promotions Averroès (1998-2000) et Nelson Mandela (1999-2001). 2000-2001

métrage : 2

Dossiers individuels des élèves

19820286

art 1-153 : dossiers individuels (dont copies de concours) des élèves promotions France combattante (1946-1947) à Guy Desbos (1954-1956).

métrage : 28

19840588

Dossiers individuels (dont copies de concours) des élèves promotions France Afrique (1955-1957) à Pierre Mendès-France (1976-1978).

métrage : 72

19880458

art 1-45 : dossiers individuels (dont copies de concours) des élèves promotions Michel de l'Hospital (1977-1979) à Henri-François d'Aguesseau (1980-1982).

métrage : 22

19910280

art 1-100 : dossiers individuels d'élèves : promotions "Solidarité" (1981-1983), "Louise Michel" (1982-1984), "Léonard de Vinci" (1983-1985).

métrage : 16

19970341

art 1-12 : dossiers individuels des élèves administrateurs de la ville de Paris, promotion Stendhal (1963-1965) à Victor Hugo (1989-1991).

métrage : 2

19970342

art 1-253 : dossiers individuels (dont copies de concours) des élèves, promotion Denis Diderot (1984-1986) à René Char (1993-1995).

métrage : 37

20010236

art 1-33 : dossiers individuels des élèves des promotions Léonard de Vinci (1983-1985), Denis Diderot (1984-1986) et Fernand Braudel (1985-1987).

métrage : 11

20040104

art 1-106 : dossiers individuels des élèves des promotions Victor Schœlcher (1994-1996), Marc Bloch (1995-1997), Valmy (1996-1998), Cyrano de Bergerac (1997-1999), Averroès (1998-2000), Nelson Mandela (1999-2001), Copernic (2000-2002). 1995-2002

métrage : 35

20060028

art 1-17 : dossiers individuels des élèves de la promotion Léopold Sédar Senghor (2002-2004). 1986-2005

métrage : 6

20060146

art 1-14 : dossiers individuels des élèves de la promotion René Cassin (2001-2003). 1988-2004

métrage : 5

20070569

art 1-78 : dossiers individuels des stages des élèves des promotions Michel de Montaigne (1986-1988) à Copernic (2000-2002). 1986-2001

métrage : 26

20070570

art 1-30 : dossiers individuels des élèves des promotions Romain Gary (2003-2005) et Simone Veil (2004-2006). 2001-2006

métrage : 10

Elèves étrangers**20010238**

Délégation aux affaires internationales.

art 1-60 : dossiers individuels des élèves étrangers. 1949-1987

métrage : 10

20070571

art 1-9 : dossiers individuels des stages des élèves étrangers des promotions Michel de Montaigne (1986-1987) à Antoine de Saint-Exupéry (1992-1993). 1987-1993

métrage : 3

20120366

Dossiers de travail de la Direction des stages. 1949-2003

Art. 1 : Organisation et évolutions de l'accueil d'élèves étrangers. 1949-1989

Art. 1 (suite)-26 : Cycles des élèves étrangers. 1950-2003

Art. 26 (suite)-32 : Stages hors cycles. 1950-1990

Métrage : 11

Coopération internationale**20120365**

Dossiers de travail de la Direction des stages. 1948-2002

Art. 1 : Fonctionnement et activités du service international de la Direction. 1979-2001

Art. 1 (suite)-20 : Coopération internationale. 1948-2002

Métrage : 7

DIRECTION DES RELATIONS INTERNATIONALES**20080226**

Coopération avec l'Afrique. 1965-2002

art 1-3 : conférences annuelles des directeurs des écoles nationales d'administration (ENA) d'Afrique et de Madagascar (colloques des ENA). 1965-1999

art 4-10 : coopération avec l'Afrique du Nord. 1985-2001

art 11-12 : rapports de mission en Afrique. 1985-2002

Coopération avec les Amériques. 1972-2002

art 13 : Amérique du nord. 1982-2001

art 14-22 : Amérique du sud. 1972-2002

art 22 (suite) : coopération administrative internationale de l'ENA. 1995-1996

métrage : 7

Voir également le versement 20120365 (versement effectué par la Direction des stages, qui disposait d'un service international, avant la création de la Direction des relations internationales).

INSTITUT DES HAUTES ETUDES D'OUTRE-MER (IHEOM) ET INSTITUT INTERNATIONAL D'ADMINISTRATION PUBLIQUE (IIAP)

L'Institut international d'administration publique (1966-2002) trouve ses origines dans la période coloniale, à la fin du XIX^e siècle, avec l'École cambodgienne (1885-1888), puis l'École coloniale en 1888, à laquelle succède en 1934 l'École nationale de la France d'outre-mer (ENFOM²), puis en 1959 l'Institut des hautes études d'outre-mer (IHEOM).

INSTITUT DES HAUTES ETUDES D'OUTRE-MER (IHEOM) (1959-1966)

L'IHEOM a été créé par l'ordonnance du 5 janvier 1959 et organisé par le décret du 13 avril 1962. Il tire son origine de l'École cambodgienne, fondée à Paris en 1885, lorsque Pavie, le célèbre explorateur français de l'Extrême-Orient, se vit confier treize cambodgiens pour un stage de trois années à Paris. Par décrets du 23 novembre 1889, cette école devient l'École coloniale, établissement public de formation des administrateurs et magistrats français des colonies. En 1934, l'École nationale de la France d'outre-mer revient aux intentions de l'École cambodgienne : l'africanisation des cadres administratifs des territoires d'outre-mer est accélérée. Le décret du 18 février 1958 décide qu'à l'ENFOM, deux tiers des places devaient être réservés aux originaires des territoires d'outre-mer.

Enfin, à l'automne 1958, avec la création de la Communauté, la grande majorité des territoires français d'Afrique deviennent autonomes et disposent eux-mêmes d'une administration : ils ont besoin d'administrateurs africains et n'ont plus besoin de nouveaux administrateurs métropolitains : le recrutement de l'ENFOM est donc arrêté en novembre 1958 et l'IHEOM voit le jour en 1959.

Missions

L'IHEOM a une double fonction : former les administrateurs africains et aider au fonctionnement des établissements de formation établis en Afrique.

- formation

L'Institut forme des administrateurs, des magistrats, des inspecteurs du travail, des diplomates, etc. L'ENFOM ne formait en 1958 ses élèves que pour Madagascar et les pays d'Afrique noire, le rôle de l'Institut s'est étendu à d'autres pays d'Afrique (Ethiopie, Kenya, Nigéria, ancien Afrique belge : Rwanda, Burundi, Congo) puis d'Asie (Laos, Cambodge) ; enfin dès 1962, est lancé un programme de formation des hauts fonctionnaires algériens dans le cadre d'un centre spécial.

- coopération

Chaque Etat indépendant désire avoir sa propre École nationale d'administration. L'institut aide à l'établissement des programmes, la recherche et la fourniture d'ouvrages, à l'élaboration des dossiers de travail. Il leur conseille et adresse des professeurs spécialisés pour de courtes missions d'enseignement, enfin il reçoit en France les élèves de ces écoles pour des stages pratiques des enseignements complémentaires ou de spécialités.

² Sur l'ENFOM, les archives principales sont conservées aux Archives nationales d'outre-mer (ANOM) à Aix-en-Provence (FR ANOM 121 COL 1-152, FR ANOM 122 COL 1-20 et FR ANOM 123 COL). On signalera aussi le fonds Robert Delavignette (166J) conservé aux Archives départementales de Côte-d'Or.

C'est avec l'Algérie que cette coopération est la plus développée car le gouvernement algérien a créé une ENA à Alger mais aussi des centres de formation administrative à Alger, Constantine et Oran, en 1964.

Organisation administrative

L'Institut est un établissement public disposant de l'autorité administrative sous la tutelle du Premier ministre et par délégation du ministre de la Fonction publique. Il est chargé de former les candidats aux emplois supérieurs de l'Administration publique des pays d'Outre-mer.

L'Institut dispose d'un conseil d'administration présidé par le vice-président du Conseil d'Etat. Son originalité est d'y associer les ministres de la Fonction publique des Etats qui utilisent les services de l'IHEOM.

L'Institut a, à sa tête, un directeur assisté d'un directeur-adjoint chargé de l'administration de l'établissement. Il existe deux directions (Etudes et Stages) auxquelles viennent s'ajouter le service de la bibliothèque, des examens et concours, le service social. Enfin, un secrétaire général assure la coordination administrative de l'ensemble des services.

Centre de formation de fonctionnaire et magistrats algériens (CFFMA)

Ce centre créé par le décret du 24 octobre 1962 est un établissement public budgétairement distinct de l'Institut mais géré par ce dernier. Son personnel de direction est celui de l'Institut. Il dispose d'un conseil d'administration particulier, franco-algérien.

La coopération du CFFMA se développe selon 3 axes :

- missions temporaires d'enseignement
- stage en France des élèves des centres de formation algériens,
- installation des bibliothèques des centres de formation et de l'ENA algérienne.

INSTITUT INTERNATIONAL D'ADMINISTRATION PUBLIQUE (IIAP) (1966-2002)

L'Institut international d'administration publique (1966-2002) trouve ses origines dans la période coloniale, à la fin du XIX^e siècle, avec l'École cambodgienne (1885-1888), puis l'École coloniale en 1888, à laquelle succède en 1934 l'École nationale de la France d'outre-mer (ENFOM), puis en 1959 l'Institut des hautes études d'outre-mer (IHEOM).

A la suite de la décolonisation, l'idée d'établir une plus ample coopération en matière d'administration publique se dessina. Des contacts furent pris avec des pays du Proche et de l'Extrême-Orient, puis avec ceux de l'Amérique latine. En 1965, le chef de l'Etat prescrivit au Premier ministre de faire évoluer l'IHEOM vers une formule géographiquement universelle : il fallait un Institut qui fût capable de recevoir des stagiaires venus de toutes les parties du monde, qui complétât et illustrât son enseignement en réalisant un programme de recherche d'administration comparée, qui établît enfin des relations organiques avec les instituts d'administration publique de l'étranger.

Outil de la diplomatie française nouvelle, l'Institut international d'administration publique, créé par décret du 2 décembre 1966 se présente à la fois comme un héritier des instituts qui l'ont précédé et comme un novateur. Héritier, il continue de former des cadres administratifs pour les pays anciennement placés dans la mouvance de la France, et perpétue ainsi une sphère d'influence post-coloniale. Novateur, il a mis en place une structure de formation de haut-fonctionnaires à vocation pluri-continentale, et développé des formules multiples de perfectionnement. Jusqu'à sa fusion avec l'École nationale d'administration en

2002, l'IIAP a travaillé sur tous les continents, du Chili à la Sibérie en passant par le Maghreb, l'Afrique noire, l'Asie et l'Europe centrale, orientale et balte. Cet institut a contribué, partout où il l'a pu, au renforcement de l'efficacité des administrations publiques et de la présence de la France dans le monde.

Organisation

L'Institut international d'administration publique est un établissement public à caractère administratif. Il est administré par un conseil d'administration et dirigé par un directeur, assisté de conseils de perfectionnement (un pour chaque département géographique). Le conseil d'administration est présidé par le vice-président du conseil d'Etat et le directeur est nommé en conseil des ministres (cf. liste des directeurs en annexe).

A l'origine, l'I.I.A.P. est organisé en 3 directions. Le directeur des études est responsable de l'organisation de l'enseignement ; le directeur de l'accueil et des stages a en charge l'organisation des stages et règle les conditions matérielles du séjour des élèves ; le directeur de la recherche et des publications dirige les travaux de recherche et organise des colloques et des séminaires (décret du 21 décembre 1968). Par ailleurs, la gestion administrative de l'École est assurée par un secrétaire général.

Les départements géographiques sont au nombre de trois en 1968 (Afrique, Amérique latine et Méditerranée-Orient). Le département Asie est créé en 1970 (décret du 17 août 1970), le département Europe en 1976 (décret 5 mai 1976).

Le décret du 3 juin 1983 modifie cet organigramme. Une nouvelle direction apparaît : la direction des relations extérieures. Son directeur est chargé d'organiser les échanges d'expérience entre administrations françaises et étrangères. La D.R.E. reprend également une partie des attributions de l'ex-direction de l'accueil et des stages disparue. Les départements géographiques dépendant du directeur de l'Institut sont chargés de rechercher et sélectionner les candidats, définir les méthodes pédagogiques et suivre la scolarité des élèves. En 1987, la direction des études disparaît au profit de la direction de la formation et des programmes qui en reprend les attributions et garde le même directeur, Jean-Pierre Mounier (décret n° 87-745 du 9 septembre 1987).

Cet organigramme n'a pas été modifié jusqu'à la fusion avec l'École nationale d'administration en 2002.

Activités

L'enseignement à l'I.I.A.P. est dispensé soit dans le cadre du cycle long, soit dans celui d'un certain nombre de « cycles courts » ou « sessions de perfectionnement » dont la durée varie, selon le thème, entre deux semaines et trois mois.

Le cycle long s'adresse à des hauts fonctionnaires étrangers possédant déjà une expérience professionnelle d'au moins trois années. La durée de ce cycle a évolué au cours des années : de 14 mois au début de l'Institut, il est passé à 10 mois).

La scolarité se déroule en trois étapes :

- cadrage : étude des grands systèmes administratifs,
- perfectionnement intensif dans un domaine choisi,
- stage pratique (3 mois).

Des dispositions particulières permettent à certains élèves de suivre en même temps des cours universitaires pour l'obtention d'un D.E.S.S.

Des cycles courts, dont la durée varie de trois à huit semaines. Ces cycles sont destinés à des fonctionnaires expérimentés, étrangers ou français, ayant en principe déjà acquis une pratique du thème retenu.

Versements aux Archives nationales

Le versement des archives de l'IIAP a principalement été effectué à partir de 2004, après sa fusion avec l'ENA, lors de la fermeture des locaux de l'avenue de l'Observatoire pour des d'importants travaux de rénovation. Cette opération a été réalisée dans l'urgence, ce qui explique à la fois les lacunes du fonds ainsi que la présence de versements communs à l'IHEOM et à l'IIAP.

19960345

Institut des hautes études d'outre-mer (IHEOM) et centre de formation des fonctionnaires et magistrats algériens (CFFMA).

art 1-31 : IHEOM : dossiers d'élèves (fiches de renseignements, copies de concours d'entrée et d'examens, relevés de notes, attestations de stages). 1958-1968

art 31 (suite) : IHEOM : procès-verbaux de réunions de la commission des études ou du conseil de discipline. 1962-1963

art 32-33 : CFFMA : dossiers d'élèves. 1962-1963

métrage : 11

19970010

Institut international d'administration publique (IIAP). Dossiers des directeurs Jean-Pierre Puissochet (1985-1987) et Michel Franc (1987-1993).

art 1-2 : notes, correspondance. 1986-1993

art 2-4 : dossiers d'affaires de Michel Franc : activités de l'IIAP. Coopération internationale, relations avec l'ENA, rencontres, séminaires et anniversaires, affaires européennes et création du centre des hautes études administratives et européennes à Strasbourg. 1977-1993

métrage : 1

20040456

Institut international d'administration publique (IIAP).

art 1-99 : dossiers d'élèves (fiches de renseignements, copies de concours d'entrée et d'examens, relevés de notes, attestation de stage). 1967-1984

métrage : 33

20050323

Institut des hautes études d'outre-mer (1959-1966)

art 1-13 : minutiers chronologiques "général" et de la direction. 1960-1966

art 14 : conseils d'administration : procès-verbaux. 1961-1966

art 15 : fonctionnement de l'IHEOM. 1960-1967

art 15 (suite)-17 : relations avec d'autres institutions françaises (1960-1967), relations internationales (1961-1969).

art 17 (suite)-19 : organisation et déroulement de la scolarité. 1959-1969

art 20-22 : cours. 1961-1966

art 22 (suite)-26 : copies (échantillon). 1960-1962

art 27 : création et fonctionnement du centre de formation de fonctionnaires et magistrats algériens. 1962-1965

métrage : 9

20050099

Institut des hautes études d'outre-mer (IHEOM) et institut international d'administration publique (IIAP).

art 1-100 : mémoires des auditeurs. 1959-1992

métrage : 33

20050100

Institut international d'administration publique (IIAP).

art 1-13 : registres des auditeurs. 1967-2001

20050101

Institut des hautes études d'outre-mer (IHEOM) puis institut international d'administration publique (IIAP).

art 1-2 : registres des mémoires. 1959-1979

20050102

Institut des hautes études d'outre-mer (IHEOM) et institut international d'administration publique (IIAP).

Notices sur les mémoires des auditeurs. 1959-1978

art 1-2 : classement alphabétique par auteur.

art 3-5 : classement alphabétique par matière.

art 6-7 : classement alphabétique par pays.

20050013

Institut international d'administration publique (IIAP).

art 1-94 : dossiers d'élèves (fiches de renseignements, copies de concours d'entrée et d'examens, relevés de notes, attestation de stage). 1985-2002

métrage : 31

20050350

Institut international d'administration publique (IIAP).

art 1-10 : conseils d'administration. 1968-2001

art 11-21 : dossiers de travail des directeurs. 1959-2002

art 21 (suite)-25 : conseil de perfectionnement, comité des études, comité de programme, réunion de direction. 1962-2001

art 26-29 : colloques et journées d'études organisées par l'IIAP. 1979-1999

art 30-31 : relations avec le ministère des affaires étrangères. 1975-2000

art 31 (suite)-51 : relations avec des organismes nationaux et internationaux (en particulier écoles nationales d'administration d'Afrique). 1962-2001

art 52-80 : fonctionnement de l'IIAP. 1966-2002

art 80 (suite)-122 : direction de la formation et des programmes (DFP) : fonctionnement et organisation des cycles longs et courts. 1963-2004

art 122 (suite)-126 : direction de la recherche et des publications (DRP) : fonctionnement. 1967-2000

art 127-137 : direction des relations extérieures. Dossiers de coopération internationale (classement par continent, par pays).

métrage : 46

20060288

Institut des hautes études d'outre-mer (IHEOM) et Institut international d'administration publique (IIAP).

art 1-6 : mémoires des auditeurs. 1959-1974

métrage : 2

DELEGATION GENERALE A LA PROMOTION SOCIALE ET DELEGATION A LA FORMATION PROFESSIONNELLE (1961-1987)

PROMOTION SOCIALE ET FORMATION PROFESSIONNELLE.

Jusqu'en 1981, date à laquelle ont été créés conjointement un ministère de la Formation professionnelle et une Délégation à la formation professionnelle, la politique de promotion sociale et de formation professionnelle a été successivement organisée par trois séries de textes :

1- la loi du 31 juillet 1959.

Premier texte institutionnalisant la promotion sociale en France, il a mis en place un certain nombre d'organismes, coiffés par un Comité de coordination.

Composé de représentants de l'administration et des organisations syndicales et professionnelles, ce Comité avait pour mission :

- de procéder à des études de programme et de méthodes.
- de suggérer des directions d'action.
- d'apprécier l'emploi des crédits.

A l'intérieur de ce Comité prenaient place des comités consultatifs chargés d'étudier des problèmes particuliers, et à partir de 1962, un Comité restreint, destiné à animer et à contrôler les comités régionaux et départementaux.

2- le décret du 29 mai 1961.

Il a procédé à la création de :

- la Délégation générale à la promotion sociale qui, placée sous l'autorité du Premier ministre, assurait le secrétariat du Comité de coordination. C'était un organisme d'impulsion, de coordination et de contrôle des actions décidées dans le cadre de la politique de promotion sociale. Elle a été dirigée jusqu'à sa dissolution début 1967 par Jacques DECOUST.

- le Fonds national de la promotion sociale, ligne budgétaire inscrite au budget des Services du Premier ministre, qui permettait de lancer des actions nouvelles, des études et des expériences-témoins.

3- la loi du 3 décembre 1966 et le décret du 18 janvier 1967.

Ces textes ont réorganisé la promotion sociale en instaurant un double dispositif de coordination et de concertation, à l'échelon national et régional.

A l'échelon national, le dispositif de coordination comprenait notamment :

- le Comité interministériel de la formation professionnelle et de la promotion sociale, héritier du Comité de coordination.
- le Groupe permanent de hauts fonctionnaires, qui préparait les travaux du Comité interministériel et suivait l'application de ses décisions.
- le Conseil de gestion du Fonds de la formation professionnelle et de la promotion sociale, chargé de la répartition des crédits du Fonds.

D'autre part, pour veiller à la concertation au plan national, était institué:

- le Conseil national de la formation professionnelle, de la promotion sociale et de l'emploi, au rôle essentiellement consultatif, et doté par décret du 4 juillet 1972 d'une Délégation permanente régulièrement réunie dans l'intervalle des sessions du Conseil.

L'ensemble de ce dispositif central était coordonné par un "secrétariat commun aux groupes et aux conseils de la formation professionnelle", institué par l'article 9 du décret du 18 janvier 1967, qui succédait à la Délégation générale à la promotion sociale et était rattaché au Secrétariat général du Gouvernement. Il était rebaptisé Secrétariat général de la formation professionnelle en 1972.

La mission du Secrétariat général était de:

- préparer les travaux et d'effectuer le secrétariat des instances nationales.
- assurer, en liaison avec les départements ministériels intéressés, les études concernant l'élaboration et la mise en oeuvre des politiques de formation professionnelle et de promotion sociale.
- mettre au point les textes législatifs et réglementaires.
- coordonner les actions régionales.

Il était dirigé par un secrétaire général nommé par le Premier ministre. De 1967 à 1981, se sont succédé à ce poste :

Lucien BODARD: mars 1967-avril 1969

Jacques DELORS: avril 1969-janvier 1974

Claude BLONDEL: janvier 1974-septembre 1980

Gabriel DUCRAY: de septembre 1980 à la suppression de ce poste en juin 1981.

DELEGATION A LA FORMATION PROFESSIONNELLE.

La Délégation à la Formation professionnelle a été instituée par le décret du 28 janvier 1981 en remplacement du Secrétariat général de la Formation professionnelle.

La Délégation est l'organe permanent de la politique coordonnée de formation professionnelle et de promotion sociale, tant sur le plan national que sur le plan régional. Elle assure le secrétariat du Comité interministériel de la formation professionnelle et de la promotion sociale.

Elle prépare les travaux puis suit la mise en oeuvre des décisions des diverses instances de la politique coordonnée de la formation professionnelle, telles que le Groupe permanent de hauts fonctionnaires, le Conseil de gestion du fonds de la formation professionnelle et de la promotion sociale, le Conseil national de la formation professionnelle, de la promotion sociale et de l'emploi ou la Commission permanente du Conseil national.

D'abord placée sous la tutelle du Secrétariat général du Gouvernement (services du Premier ministre), et mise à la disposition du ministre chargé de la Formation professionnelle, la Délégation a ensuite été successivement rattachée au ministère des Affaires sociales à partir du 1^{er} janvier 1987, puis transférée en juillet 1988 au ministre du Travail, de l'emploi et de la formation professionnelle. Au sein de ce ministère, la Délégation à l'emploi et la Délégation à la formation professionnelle ont fusionné en 1997 pour former la délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle (décret du 18 mars 1997).

Pour la période postérieure à 1988, le chercheur se reportera donc aux états des versements réalisés par la Mission des archives auprès du ministère du Travail, des affaires sociales et de la solidarité.

Versements aux Archives nationales

PROMOTION SOCIALE ET FORMATION PROFESSIONNELLE

19800405

Délégation générale à la promotion sociale.

art 1-2 : instances nationales : création, documentation et notes d'orientation; comité de coordination de la promotion sociale et comités consultatifs, procès-verbaux et rapports. 1959-1967

art 22-34 : financement : création et préparation des budgets du fonds national de la promotion sociale, par ordre chronologique. 1960-1967

art 35-85 : actions nationales, par département ministériel, par région : textes législatifs et réglementaires, documentation, réunions, subventions. 1960-1967

art 86-90 : relations avec les organismes internationaux: bureau international du travail, OCDE, UNESCO. 1963-1967

métrage : 12

19810406

Délégation générale à la promotion sociale, comité de coordination de la promotion sociale.

art 1-2 : dossiers de séances, complément des articles 19800405/8-9. 1965-1966

métrage : 1

19800406

Versement comprenant des archives produites par les services suivants :

-secrétariat général de la formation professionnelle

-comité interministériel de la formation professionnelle et de la promotion sociale

-conseil national de la formation professionnelle et de la promotion sociale

art 1-6 : législation : travaux préparatoires et projets de lois sur l'aide aux stagiaires, l'insertion professionnelle des jeunes, les modifications du code du travail : lois du 3 décembre 1966, du 31 décembre 1968, du 16 juillet 1971 et du 31 décembre 1975. 1966-1975

art 7-13 : activités du secrétariat général de la formation professionnelle : études, rapports, voyages, campagnes d'information, relations internationales. 1958-1975

art 14-100 : comité interministériel de la formation professionnelle et de la promotion sociale et groupe permanent de hauts fonctionnaires y compris les groupes de travail spécialisés, conseil de gestion du fonds de la formation professionnelle et de la promotion sociale, conseil national de la formation professionnelle et de la promotion sociale : dossiers de séances, correspondance et rapports. 1967-1975

art 101-120 : préparation des budgets et mise en place des procédures de conventions et d'agrément pour les organismes de formation professionnelle. 1965-1975

art 121-127 : listes d'agrément ou de refus, par ordre chronologique. 1973-1974

art 128-141 : maisons de la promotion sociale, organisation et fonctionnement. 1963-1970

art 142-239 : actions nationales, par département ministériel, par région: rapports, réunions, programmes. 1967-1975

art 240-255 : correspondance, par ordre chronologique. 1965-1976

métrage : 34

19830228

Versement comprenant des archives produites par les services suivants :
-comité interministériel de la formation professionnelle et de la promotion sociale
-conseil national de la formation professionnelle et de la promotion sociale

art 1-3 : législation et réglementation : projets de décrets, lois des 12 juin et 17 juillet 1978, lois de finances, arrêtés et circulaires sur la formation professionnelle. 1972-1981

art 3-12 : études et rapports. 1972-1981

art 13-17 : conseil national de la formation professionnelle et de la promotion sociale, délégation permanente et groupe permanent de hauts fonctionnaires, conseil de gestion du fonds de la formation professionnelle et de la promotion sociale, comité interministériel de la formation professionnelle et groupes de travail : dossiers de séances et documentation. 1975-1979

art 17-19 : financement de la formation professionnelle : préparation du VII^e plan, budget 1979 et fonds d'assurance formation. 1975-1979

art 20-54 : actions de formation: actions en faveur de catégories de population, dont pactes pour l'emploi des jeunes (1977-1980), actions par département ministériel et par région, promotion de l'utilisation de l'audiovisuel. 1972-1981

art 55-66 : questions financières: rémunération des stagiaires et participation des employeurs (procédure de l'agrément 10%). 1971-1979

art 66-80 : demandes d'agrément, par organisme. 1971-1979

art 81-82 : courrier et notes, par ordre chronologique. 1972-1979.

métrage : 28

SECRETARIAT GENERAL DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

19790647

art 1-56 : cotes vacantes.

art 57-66 : conventions de formation professionnelle, comptes rendus d'exécution. Documents gardés à titre de spécimen. 1975

Voir également le versement 19800406 (ci-dessus).

DELEGATION A LA FORMATION PROFESSIONNELLE

19870140

art 1, 31, 62-64, 118 : conventions de formation professionnelle : jeunes 16-18 ans, jeunes 18-25 ans, première orientation, permanences d'accueil, adultes. (Copies de conventions passées par les administrations et les collectivités locales). Documents conservés à titre de spécimen. 1984-1985

art 2-30, 32-61, 65-117, 119-123 : cotes vacantes.

Cellule statistiques

19840600

art 1-6 : conventions régionales et nationales d'aide de l'État : comptes rendus d'exécution. 1981

19840601

art 1-4 : conventions (enquêtes adultes) : résiliation : dossiers. 1983

19840602

art 1-9 : conventions (enquêtes 18-21 ans) : résiliation : dossiers. 1983

19870747

art 1-39 : enquête sur la situation des femmes de 18-25 ans (classement par région). 1985-1986

art 40-58 : enquête sur la situation des adultes (classement par région). 1985

Bureau des études

19860218

Agence pour le développement de l'éducation permanente (ADEP).

art 1-6 : programmes de travail et conventions. 1981-1984

art 7-10 : conventions d'étude, par organisme. 1981-1982

métrage : 3

19870036

Agence pour le développement de l'éducation permanente (ADEP).

art 1-3 : études sur la formation professionnelle. 1973-1980

art 4-5 : programme de travail et conventions. 1985

métrage : 2

19870037

art 1-7 : décomptes et comptes-rendus d'utilisation des fonds reçus par les organismes de formation professionnelle agréés. 1979-1984

19880023

art 1-3 : conventions d'étude sur la formation professionnelle, exercice 1983. 1983-1984

art 4-5 : agence pour le développement de l'éducation permanente : programme de travail et conventions. 1986

métrage : 2

DELEGATION GENERALE A LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE (DGRST) (1961-1981)

Histoire

Dans tous les grands pays scientifiques, le rôle de l'État en tant que centre d'impulsion et de financement de la recherche est considérable. En France, la nécessité de mettre en place un dispositif cohérent au niveau gouvernemental s'est fait jour à l'aube de la V^e République. La Délégation générale à la recherche scientifique et technique (DGRST) faisait partie intégrante de ce dispositif, mais on signalera que la création de la Délégation en 1961 avait été précédée par celle du Comité interministériel de la recherche scientifique et technique (CIRST) par décret du 23 novembre 1958. Or ce Comité interministériel était doté d'un secrétariat commun dirigé par un délégué, ce qui préfigure la Délégation 3 ans plus tard.

La DGRST, organisée en 1961 (décret du 8 avril 1961) puis réorganisée bien des fois ensuite, est placée d'abord auprès du Premier ministre de 1958 à 1969 (sous la tutelle d'un secrétaire d'Etat chargé de la Recherche), puis du ministre chargé de l'Industrie entre 1969 et 1977, enfin rattachée de nouveau au Premier ministre de 1977 à 1981, par le truchement là aussi, d'un secrétaire d'Etat chargé de la Recherche.

La DGRST a existé jusqu'au 1^{er} décembre 1981, date à laquelle elle a été remplacée par décret par le ministère de la Recherche et de la technologie (MRT). En effet, ce décret relatif à l'organisation du ministère avait la particularité d'abroger le titre III du décret du 29 octobre 1975 relatif à la coordination de la politique de la recherche scientifique et technique, qui détaillait les missions de la DGRST.

Les tâches de la DGRST étaient nombreuses :

- rôle de prospective et de planification ;
- analyse et évaluation du potentiel français de recherche ;
- responsabilité dans la préparation budgétaire ;
- participation aux modifications de structures et de statut des établissements de recherche ;
- définition d'une politique de l'emploi scientifique ;
- problème de coopération scientifique internationale, en liaison avec les ministères concernés;
- politique de régionalisation, en liaison avec la DATAR et les instances régionales ;
- enfin, gestion des crédits du Fonds de développement de la recherche scientifique et technique (1959-1981) et gestion des crédits de l'aide au développement (1965-1978).

Pour l'exercice de ses attributions, la DGRST fonctionnait selon un schéma d'organisation qui n'a pas été altéré par les divers décrets de réorganisation. Ce schéma se composait de deux parties :

- d'une part, la Mission scientifique et technique, organisée en secteurs de recherche correspondant à la programmation nationale de l'effort de recherche et de développement. Les responsables sectoriels organisaient la consultation systématique des milieux scientifiques, dont ils suivaient les activités, conduisaient des travaux de réflexion concertée et d'évaluation et proposaient les actions d'incitation à financer sur les crédits du Fonds de la recherche. La Mission scientifique se composait de conseillers et de chargés de mission ;
- d'autre part, les divisions administratives organisées sur une base fonctionnelle étaient responsables des différentes tâches énumérées précédemment (cf. liste des divisions fonctionnelles, telles qu'elles sont décrites dans le dernier décret d'organisation de la DGRST du 23 avril 1981) :
 - une division qui assurait l'administration générale de la délégation, la préparation et le suivi comptable des crédits gérés par elle ;

- une division qui assurait la préparation des orientations de la politique scientifique et de la programmation en liaison avec le Commissariat du Plan, l'évaluation des performances, l'inventaire et les statistiques relatives au potentiel national de recherche ;
- une division qui assurait l'instruction et le suivi des crédits de recherche scientifique et technique soumis à coordination interministérielle, en liaison avec le ministère du Budget ;
- une division qui assurait l'étude des structures générales de la recherche, et de l'emploi scientifique, des statuts des personnels, la préparation et le suivi des allocations et des bourses de recherche ;
- une division qui assurait la définition et la mise en œuvre d'une politique régionale des activités de recherche et de développement en liaison avec la DATAR ;
- une division qui assurait la préparation et la coordination des actions de coopération scientifique internationale ainsi que l'animation du réseau des conseillers scientifiques à l'étranger, en liaison avec le ministère des Relations extérieures ;
- une division qui assurait l'organisation des relations avec la presse, des publications et de la communication.

La politique de la recherche

La DGRST mettait en œuvre la coordination et l'impulsion de la recherche avec le Comité consultatif de la recherche scientifique et technique (CCRST) et le Comité interministériel de la recherche scientifique et technique (CIRST). Elle a su développer certains secteurs de recherche comme celui de la biologie médecine santé, créer des axes de recherche en biologie moléculaire notamment et impulser la recherche industrielle au travers de l'aide au développement. Bras séculier de la commission de la recherche scientifique et technique du Plan, elle en assurait le secrétariat. Afin d'être en mesure d'orienter la politique de recherche de l'Etat, de concert avec le CCRST, elle faisait appel aux études de prospective menées par la division des Etudes et du Plan et financées par le Fonds de la recherche.

Les moyens d'actions

- L'enveloppe recherche

L'enveloppe recherche, véritable instrument de régulation globale, permettait de prévoir les grandes orientations du budget de la Recherche. Chaque année, la DGRST recevait les demandes budgétaires des départements ministériels et organismes sous tutelle et les instruisait en fonction des objectifs de la politique nationale de recherche. Ses propositions étaient ensuite soumises pour avis au CCRST. Le secrétaire d'Etat à la Recherche transmettait au Premier ministre ses propositions budgétaires délibérées par la suite en CIRST. L'arbitrage rendu par le Gouvernement était alors soumis au vote du Parlement.

- Le Fonds de la recherche

Créé en 1959 et issu de l'enveloppe recherche, le Fonds de la recherche avait deux objectifs essentiels : donner une impulsion à des orientations nouvelles et favoriser la concertation et la coopération entre les structures de recherche.

Pour assurer le suivi des opérations au niveau scientifique, la DGRST faisait appel à des collaborateurs extérieurs, bénévoles, experts dans leur domaine de recherche, et appartenant au secteur public comme au privé. Ces experts se regroupaient au sein de comités scientifiques créés en 1961 et étaient aidés par des membres de la Mission scientifique et technique qui assuraient la liaison entre la direction de la délégation et le comité.

Les structures-relais

La DGRST travaillait avec des structures-relais issues des Missions de recherche présentes dans plusieurs ministères (Transports, Culture et Environnement). Afin de préparer par une concertation permanente et une certaine coordination des programmes les choix de politique scientifique dans un domaine d'action déterminé et de suivre leur mise en œuvre, la

DGRST travaillait également en lien avec des comités de coordination, créés dans différents secteurs.

Versements aux Archives nationales

Les archives de la DGRST ont fait l'objet de plusieurs versements (8 au total) entre 1981 et 1982 par la Mission des archives auprès des services du Premier ministre. Ces derniers ont été réalisés lors de la suppression de la Délégation et de la création du ministère de la Recherche et de la technologie (accompagnée d'un déménagement des services de la rue Saint-Dominique à la rue Descartes).

De nombreuses archives de la DGRST ont été versées postérieurement à cette date. Pour ces archives, le chercheur devra se reporter à l'état des versements réalisé par la Mission des archives auprès du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche ou au site Internet des Archives nationales (SIV : archives du ministère de la Recherche).

Délégués généraux, directeurs et tous services

19810244

Secteurs scientifiques

Art. 1-67 : recherche biomédicale : comités, actions concertées, décisions d'aide, 1967-1980.

Art. 68-90 : génie biologique et médical : comités, actions concertées, décisions d'aide, 1967-1979.

Art. 91-106 : métallurgie et mécanique : comités, actions concertées, décisions d'aide, 1965-1977.

Art. 106 (suite)-147 : automatisation et électronique : minutier chronologique, 1968-1975, 6ème et 7ème Plans, préparation, 1970-1976 ; comités et actions concertées, décisions d'aide, manifestations scientifiques, 1967-1977.

Art. 148-150 : cotes vacantes.

Divisions administratives

Art. 151-158 : minutier chronologique, 1965- 1973, 4ème, 5ème, 6ème et 7ème Plans, commission de la recherche, rapports, politique de la recherche, régionalisation, statistiques, 1958-1980.

Art. 159-176 : énergie : comités et commissions, programmes de recherche, actions concertées, comités, tutelle des organismes de recherche, organismes internationaux, coopération scientifique, 1971-1980.

Art. 177-189 : affaires internationales : minutier chronologique, 6ème et 7ème Plans, préparation, coopération scientifique, 1967-1978.

Art. 190-194 : relations extérieures : minutier chronologique, 1969-1976.

Délégués et directeurs de la DGRST (Délégation générale à la recherche scientifique et technique)

Art. 195-200 : fonds AIGRAIN (Pierre), délégué général, 1968-1973 : comités et commissions interministériels, personnel de recherche, tutelle des organismes de recherche, IAS (Institut d'analyse des systèmes), création, 1968-1973.

Art. 200 (suite)-206 : fonds CURIEN (Hubert), délégué général, 1968-1975 : comités et commissions interministérielles, 6ème et 7ème Plans, politique de la recherche, programmes de recherche, budget, régionalisation, tutelle des organismes de recherche, SOPHIA-ANTIPOLIS, projet, 1967-1975.

Art. 207-211 : 5ème, 6ème et 7ème Plans, organisation des moyens de la recherche, régionalisation, 1965-1976.

métrage : 70

19810401

Art. 1-37 : secteurs scientifiques : chimie : notes, rapports, affaires internationales, comités d'actions concertées, 1968-1978.

Art. 38-53 : fonds de la recherche : allocations de recherche en secteur biomédical, 1972-1978.

Art. 54-84 : CCRST (Comité consultatif de la recherche scientifique), réunions, rapports, documents de travail, 1958-1978.

Art. 85 : cote vacante

Art. 86-112 : fonds de la recherche : budget, répartition, échanges de chercheurs, aides à la recherche, actions concertées, bourses de recherche, 1963, 1968-1979.

métrage : 37

19820254

Tutelle des organismes et organismes de recherche, manifestations scientifiques, affaires internationales

Art. 1-4 : minutier chronologique, 1970-1979.

Dossiers de Pierre AIGRAIN, délégué général, 1968-1973, secrétaire d'Etat à la Recherche, 1978-1981

Art. 5-6 : archives de direction 1971-1974, 1978-1979, comités et commissions, 1970-1974, MIDIST (mission interministérielle de l'information scientifique et technique), création, organisation, 1978-1979, financement de la recherche (rapport CHABBAL) et recherche universitaire, 1979, audits, 1979

Dossiers d'Hubert CURIEN, délégué général, 1973-1976

Art. 7-10 : archives de direction, 1971-1976, DGRST divisions administratives, notes et rapports, budget, 1974-1975, politique de la recherche, 1971-1974, actions concertées, comités, 1974-1975.

Art. 11-13 : comités interministériels, recherche et développement, aménagement du territoire, s.d., 1974-1976, enveloppe recherche, 1974-1978, financement de la recherche, personnel de recherche, 1974-1976.

Dossiers de Bernard GREGORY, délégué général, 1976-1977

Art. 14-19 : archives de direction, 1975-1977, minutier chronologique, 1977, conseil des ministres, comités interministériels, conseils sur la recherche industrielle et la technologie, l'énergie, 1977, localisation de la recherche, 1976-1977, 7ème Plan, préparation, 1976, enveloppe recherche, budget de la recherche, questions parlementaires, 1976-1978.

Dossiers de Roland MORIN, directeur, 1970, 1974, 1978-1980

Art. 20-23 : archives de direction, 1977-1979, politique de la recherche, régionalisation, recherche industrielle, 1972, 1977-1978, 7ème Plan, 1972-1975, programme décennal de la recherche, groupement d'intérêt scientifique, 1979-1980, aide au développement, s.d., 1972, 1977-1978, enveloppe recherche, budget, questions parlementaires, fonds de la recherche, répartition, 1975-1980.

Dossiers de Raymond POIGNANT, conseiller juridique et administratif, 1958-1970

Art. 24 : organisation de la recherche dans l'enseignement supérieur et au CNRS, 1962-1965.

Division de l'emploi scientifique et des structures de la recherche

Art. 25-37 : tutelle des organismes de recherche : PV de réunions, budget, coopération internationale, 1963-1979, conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche, conseil supérieur de l'éducation nationale, 1974-1980.

Art. 38-39 : recherche physique, groupes d'études, grands équipements scientifiques, budget, 1954, 1967-1974, organisation de la recherche en informatique, agronomie, pays en voie de développement et enseignement supérieur, 1969-1979, allocations de recherche, répartition, 1975-1980.

Art. 40-44 : politique de la recherche : comités interministériels, groupe CANNAC, 1972-1974, 7ème Plan, préparation, 1974-1976 ; affaires internationales, 1977-1979, syndicats, 1981.

Division des affaires internationales

Art. 45-66 : chercheurs étrangers, dossiers de candidature, 1972-1979.

Art. 67-84, 137-142 : attachés et conseillers scientifiques d'ambassades, dossiers de candidature et de carrière, A-Z, 1965-1980, notes sur la recherche à l'étranger, classées par pays, 1968-1975.

Art. 85-136 : coopération scientifique et technique bilatérale, dossiers par pays, 1963-1980.

Art. 143-145 : affaires financières, budget recherche, bourses, 1967-1980.

Art. 146-147 : chercheurs étrangers (pays de l'Est), dossiers de candidature, 1973-1982.

Art. 148 : organisation administrative, politique de recherche internationale, organismes internationaux, 1969-1979.

Art. 149-150 : relations publiques, discours, 1970-1981.

Art. 150 (suite)-156 : études internationales par secteurs de recherche, statistiques, 6ème et 7ème Plans, programmes internationaux de recherche, 1970-1978.

Art. 157-190 : organismes européens et internationaux, organismes européens de recherche : création, organisation, relations scientifiques, programmes de recherche, manifestations scientifiques, 1962-1980.

métrage : 63

Division des études et des plans

19810085

Art. 1-53 : minutier chronologique.

Art. 54-118 : 6ème et 7ème Plans, commission de la recherche, réunions, comités et groupes de travail, groupes d'experts, rapports, PV de réunions, travaux, régionalisation, schéma-directeur de la recherche, affaires internationales, 1967-1978.

Art. 119-177 : budget : projet de loi de finances, financement de la recherche, rapports, 1956-1973, préparation du budget, 1976-1977, demandes budgétaires par ministères et organismes sous tutelle, Institut Pasteur : budget, plan d'assainissement financier, programmes de recherche, 1966-1977, contrats soldés, 1972-1974.

métrage : 59

Division du fonds de la recherche

19770004 (versement du Contrôleur financier - extraits³)

art 171-236 : conventions passées par la DGRST avec divers organismes de recherche publics ou privés (classées par année)⁴. 1960-1965

19810429

Art. 1-300 : conventions, décisions d'aide, 1966-1973. 1966-1973

métrage : 93

19810437

Art. 1-300 : décisions d'aide, 1973-1976. 1973-1976

métrage : 93

19820255

Art. 1-104 : décisions d'aide, 1974-1979 (opérations terminées en 1979). 1974-1979

métrage : 32

Division de l'aide au développement

19820475

Art. 1-3 : procédure, circulaires, instructions, organisation, rapport DARGENTON, bilans et perspectives, 1956-1980, ANVAR (Agence nationale de valorisation de la recherche) : commission des inventions, comité d'orientation, régionalisation, 1972-1980.

Art. 4-14 : secteur aide au développement : minutier, questions parlementaires, politique industrielle et innovation, bilans, budget, demandes d'aide, statistiques, relations avec l'ANVAR et le ministère de l'Industrie, 1958-1981.

Art. 15-48 : FDES (Fonds de développement économique et social), comité IQUATER/ANVAR, commission nationale d'attribution d'aide à l'innovation, PV réunions, recommandations, 1965-1981.

Art. 49-242 : dossiers d'instruction par secteur de recherche industrielle : constructions mécaniques, électriques et électroniques, chimie, métallurgie, agriculture, équipement et transports, 1964-1981.

Art. 243-249 : crédit national : subventions : conditions d'obtention, état de leur attribution à l'industrie, expertises des entreprises, remboursements, statistiques. 1965-1981.

métrage : 83

³ Ce versement effectué par le Contrôleur financier des Services du Premier ministre contient des documents transmis par la DGRST à titre comptable, et que l'on ne retrouve pas, pour la période 1960-1965, dans les archives de la DGRST, dont la collection commence en 1966. Il s'agit donc d'une source précieuse, même si elle est indirecte.

⁴ Les dossiers contiennent des éléments comptables, un avant-projet de recherche qui présente la démarche scientifique, la méthode envisagée et le but à atteindre.